

## TEE-SHIRTS HURLEVENT A LA VENTE

**Pour nous aider :  
offrez  
des « ticheurtes » !**

Deux couleurs au  
choix : noir et beige

**Tarifs :**

Le « ticheurte » :  
8 euros

La collec' (les 3  
modèles) : 20 euros



**Modèle « Lapin »**



**Modèle « Vautours »**



**Modèle « Couillons »**

**N'oubliez pas de renouveler votre  
cotisation 2009 à l'association  
HURLEVENT**

## Hurlevent en action - suite...

Le bilan est positif : l'unanimité « contrainte » des conseils municipaux et communautaires a été battue en brèche. Le vote à bulletin secret a été adopté, déjà à Saint-Etienne d'Albagnan, puis à Pardailhan, le 21 novembre et enfin à Saint-Pons, le 28 novembre, au Conseil de communauté. C'était un progrès : en effet, des élus comme J. Arcas (au hasard) sont capables d'exercer des pressions incroyables sur les individus et en particulier sur les conseillers. Le vote à bulletin secret leur ôte cette possibilité...

A ce stade, nous n'avons pas gagné la bataille (ce sera pour un peu plus tard), mais nous avons marqué de nombreux points. Et, le plus important de tout, c'est que nous avons gagné un an. Rappelons, en effet, que M. Arcas, en décembre 2007, s'apprêtait à déposer le dossier de ZDE en préfecture.

Et aujourd'hui, les choses sont beaucoup moins simples pour notre conseiller général : il a, face à lui, une association forte et déterminée. Et la crise économique a commencé de créer d'énormes difficultés aux opérateurs éoliens (pour n'en citer que deux exemples, les actions de Vestas se sont affaissées de 45 % depuis un an et celles de Théolia de 85 % !). Il ne faut pas oublier que l'éolien industriel a un support financier essentiellement spéculatif, notamment venant de fonds de pension...

## IL « TAILHE » HURLEVENT

Au cours de la présentation de ses vœux, Maximo Tailhades, maire de Riols, a fustigé sans vergogne et avec la subtilité qui fait sa notoriété, les "agissements" de Hurlevent, faisant la confusion entre son rôle de premier magistrat et celui de grand inquisiteur. Il est urgent de lui retirer les allumettes car il semble avoir dans l'idée de rallumer les bûchers.

Nous lui conseillons de faire preuve de plus de tempérance dans ses propos car sa réputation dans la vallée est à l'image des sourires affligés qu'il a arrachés au Président Cabrol...

Cette remarquable prestation lui permet d'emporter haut la main le prix "Maximo" décerné par les adhérents de Hurlevent, et ce, à la majorité des bulletins exprimés du deuxième tour. Déjà en ballottage favorable à l'issue du premier tour face au maire de Ferrières-Poussarou, M. Tailhades l'a emporté grâce à l'excellence dont il a fait preuve dans sa spécialité. Nous le félicitons chaudement et salivons déjà à la fréquentation des prochains sommets qu'il ne manquera pas de visiter, peut être, qui sait, en compagnie de son challenger...

-----Découper-----

Notre courriel : [contact@hurlevent.org](mailto:contact@hurlevent.org) Notre site internet : [www.hurlevent.org](http://www.hurlevent.org)

## PETITION ET ADHESION

### NON AU MEGA EOLIEN INDUSTRIEL DANS LES AVANT-MONTS DE L'HERAULT

Sans que la population n'en soit informée, la construction d'une usine de production électrique éolienne est prévue depuis au moins 2 ans.

La ZDE (Zone de Développement Eolien) s'étendra sur 18 km en ligne de crête, de Riols au Col Fumat (Olargues) en passant par Pardailhan, St-Etienne d'Albagnan, Ferrières-Poussarou, face à Notre-Dame de Trédos.

45 à 50 aérogénérateurs sont prévus (pour l'instant) pour une puissance totale de 50 Mégawatts.

**Pourtant, l'éolien industriel n'a en France d'intérêt ni économique, ni social, ni énergétique, ni même écologique !**

C'est pourquoi nous nous opposons à ce projet industriel démesuré et demandons une concertation de tous pour la mise en place de projets à taille humaine, par hameaux, par villages, utilisant d'autres énergies renouvelables (le petit éolien, le solaire, la biomasse, la géothermie et autres), qui, à la fois, serviront les citoyens et conserveront intact leur patrimoine.

**La meilleure énergie est celle que l'on ne fabrique pas !**

Je soutiens l'association HURLEVENT dans son action en signant la pétition

Je désire adhérer à l'Association Hurlevent en qualité de membre actif (cotisation annuelle de 10 €)  
(1 bulletin par personne physique, recopier sur papier libre si nécessaire)

Nom et Prénom.....

Adresse .....Code postal.....Ville.....

Téléphone.....Courriel.....

Signature

Renvoyez à :

Association HURLEVENT

Hameau de Campels 34390 Saint-Etienne d'Albagnan

Tél : 04 67 97 34 92 - [contact@hurlevent.org](mailto:contact@hurlevent.org)